

Université de Liège - Faculté de Philosophie et Lettres
Département Médias, Culture et Communication

Master en Communication, à finalité spécialisée en Médiation culturelle

RÈGLEMENT DES STAGES ET CONSIGNES POUR LA RÉALISATION DU RAPPORT

DERNIERE MISE A JOUR : 18/10/2024

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

(Tous les documents se trouvent sur le site du Département et sur MyULiège.)

Avant le stage :

- Fournir dix jours avant le stage une convention de stage (disponible sur le site du Département et MyULiège), signée par le maître de stage et l'étudiant, en trois exemplaires, chez Anne-Marie D'Acchille. Les documents y seront disponibles une fois signés par la titulaire des stages. Ce deuxième document est également nécessaire pour considérer votre stage comme valide (il tient lieu d'assurance).

Après le stage :

- Le formulaire d'évaluation et le portfolio seront remis au maître de stage qui devra compléter le formulaire ainsi que valider le portfolio. Le formulaire sera ensuite directement renvoyé par le maître de stage au coordinateur par mail (Elise Vandeninden – elise.vandeninden@uliege.be) avant ou en même temps que la remise du rapport de stage. Cette fiche d'évaluation est strictement confidentielle mais pourra être consultée sur demande après la délibération de juin (ou de septembre). Ce document est régulièrement oublié par les étudiants, qui sont dès lors pénalisés dans l'évaluation finale¹.

CHOIX DU LIEU DE STAGE

La recherche et le choix d'un lieu de stage sont laissés à votre discrétion et font partie de votre formation. Nous pouvons toutefois vous aider dans cette tâche. Consultez régulièrement les demandes de stagiaires affichées aux valves (sur le site infocom.ulg.ac.be, ou affichées à côté du bureau d'Anne-Marie D'Acchille). Mais il est tout à fait possible et conseillé de réaliser des propositions spontanées dans les institutions que vous appréciez. **Votre stage doit présenter un lien étroit avec le monde de la médiation culturelle.** N'hésitez pas à me consulter si vous doutez de la pertinence d'un lieu de stage (elise.vandeninden@uliege.be).

Vos critères pour la recherche d'un bon lieu de stage doivent être les suivants :

- Choisissez un lieu où vous pourrez participer à (voire diriger) la réalisation d'**un projet spécifique** qui sera votre occupation principale (présentation de débats, réalisation d'une exposition, animation d'ateliers, ou autre : vous devez travailler sur la mise en place d'un dispositif de médiation culturelle).
- Les tâches logistiques et administratives font évidemment parties de tout stage/travail, mais veillez à ce qu'elles restent secondaires au regard de votre projet principal.
- Refusez les stages basés sur du présentiel (« on trouvera bien quelque chose à te donner ») dans lesquels vous risquez de « faire vos heures » en attendant des tâches à réaliser.
- Evitez les lieux surexploités par les stagiaires (demandez à l'avance s'il est d'usage que plusieurs stagiaires

¹ En l'absence d'évaluation du maître de stage, nous ne pourrions pas être tenus responsables.

soient présents à la même période).

- Privilégiez les lieux où une personne travaille dans le domaine de la médiation culturelle et pourra vous conseiller, aiguiller, etc. (Ex : musées, centres culturels, associations culturelles, certaines bibliothèques, théâtres, cinémas, etc.)
- Visitez le lieu de stage avant de signer et demandez que soient explicitées les responsabilités qui vous incomberont (la dernière page de la convention de stage doit d'ailleurs être remplie avec sérieux et minutie). L'intérêt des tâches qui vous seront confiées est de votre responsabilité. **N'hésitez pas à vous référer aux cinq compétences du médiateur culturel afin de bien définir les contours de votre mission.**
- Les étudiants qui souhaitent effectuer un stage dans une galerie d'art ou une salle de concert doivent obligatoirement demander l'autorisation à Elise Vandeninden.

PÉRIODE DE STAGE

Le stage doit compter au minimum 120 heures (ce qui correspond grosso modo à plus ou moins un petit mois de travail continu) ; mais nous vous encourageons vivement à en effectuer plus. Ces 120 heures ne doivent pas nécessairement se suivre. Vous avez ainsi la possibilité de « panacher » votre période de stage en plusieurs parties, étalées sur plusieurs mois. L'horaire sera à décider avec votre maître de stage et il conviendra d'en aviser également le coordinateur.

Vous pouvez choisir d'effectuer plusieurs stages sur une année académique, auquel cas vous pouvez choisir de ne réaliser qu'un seul rapport de stage.

RÉDACTION DU RAPPORT

Le stage donne lieu à un rapport de **maximum 15 pages** (interligne 1,5 ; caractère 12). Le rapport de stage sera rédigé en français. Merci d'imprimer votre travail en recto-verso et de bannir les pochettes en plastique (préférez une pochette en carton ou une simple agrafe). Si les annexes sont trop nombreuses, vous pouvez les envoyer par mail uniquement.

Le rapport de stage se conçoit essentiellement sous la forme d'un **portfolio**.

Les consignes précises sont disponibles sur MYULIEGE (onglet supports/stage)